

Réf: Dossier N° : 54965

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SYLLA PIECES DETACHEES »**

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO PK 18 Cité Concorde Sicogi, Lot 204,
BP 143 CIDEX 03 ABJ**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Sept 2018 , et enregistrés au CEPICI le 01 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SYLLA PIECES DETACHEES » .

Objet: La vente de pièces automobiles et camions de toutes marques ;La location et la vente de véhicules automobiles ; Le commerce en général , divers ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO PK 18 Cité Concorde Sicogi, Lot 204, BP 143 CIDEX 03 ABJ

GERANT: Monsieur SYLLA DAOUD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25768 du 01/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23181 du 01/10/2018

